

Bulletin

SQÉP

Société québécoise d'évaluation de programme

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

Mot de la présidente

La SQÉP de nouveau sur la scène publique

L'accès à l'information pour la réalisation d'évaluation est à ce point crucial qu'il a justifié la préparation d'un mémoire de la SQÉP pour dépôt à la Commission de la culture au moment même où est proposée aux parlementaires une réforme de l'accès à l'information. En vertu de son mandat, à plusieurs occasions déjà, la SQÉP a pris publiquement position sur des questions touchant l'évaluation de programme en déposant des mémoires à des commissions parlementaires.

Ainsi, en 1995, un premier mémoire a été présenté au gouvernement du Québec par un Conseil d'administration convaincu de l'urgence de consolider la fonction d'évaluation de programme pour le développement d'une administration publique responsable. À l'heure de la réorganisation des services publics, l'évaluation de programme allait de pair avec les efforts du gouvernement visant à promouvoir les valeurs de base d'une reddition de comptes axée sur les intérêts de la population. Cette action publique de la SQÉP avait pour objectif d'appuyer plus concrètement les efforts déployés en ce sens par l'État. En conséquence, la SQÉP proposait une série d'actions relatives à la reconnaissance de l'évaluation de programme, à la nécessité d'une action structurée et concertée, à l'accroissement de la visibilité des résultats de l'évaluation de programme ainsi qu'à la formation continue des professionnels en évaluation et des autres intervenants.

Un second mémoire a été déposé en 1997 à la Commission de l'administra-

tion publique à l'occasion de son audition consacrée à la fonction de vérification interne au gouvernement du Québec. En effet, la SQÉP estimait que cette fonction complémentaire à l'évaluation de programme qu'est la vérification interne commande une très étroite coordination des démarches qui visent à mieux asseoir ces deux fonctions dans le cadre de gestion gouvernemental. De plus, le mémoire stipulait que l'harmonisation des démarches d'amélioration de la gestion gouvernementale ne devrait pas se limiter à ces deux fonctions complémentaires. Au contraire, la SQÉP prônait que le processus d'harmonisation devrait viser toutes les fonctions de gestion dans un effort global et intégré de modernisation du cadre de gestion gouvernemental. Trois avenues étaient privilégiées à cette fin : l'harmonisation et l'intégration des politiques et directives relatives au cadre de gestion gouvernemental, la consolidation des processus de reddition de comptes et l'amélioration de la transparence de la gestion gouvernementale. En septembre 1998, un mémoire reprenant le même thème a été soumis à la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale à l'occasion de la Table Ronde concernant la fonction de vérification interne.

En septembre 1999, la SQÉP revient sur la scène publique avec le dépôt d'un autre mémoire intitulé *Une gestion davantage axée sur les résultats d'impact et appuyée par l'évaluation de programme*. Ce document déposé à la Commission spéciale de l'Assemblée nationale sur le nouveau cadre de gestion pour la fonction publique avait un double but : présenter une appréciation globale du cadre de gestion proposé dans l'énoncé de politique et, plus spécifiquement, de la place qu'on y réserve pour l'évaluation de programme,

et formuler une série de recommandations qui visent à améliorer le cadre de gestion proposé.

Dans tous ces mémoires, la SQÉP insiste sur la nécessité d'inscrire toute proposition spécifique concernant la promotion de l'évaluation de programme dans une vision globale de modernisation de la gestion gouvernementale. La délicate problématique de l'accès à l'information détenue par les organismes publics s'inscrit dans la même orientation. Ce sujet fera également l'objet de notre prochain colloque annuel qui aura lieu le 24 octobre prochain à Montréal.

En plus de susciter de l'intérêt pour la présentation de propositions de communications pour notre prochain colloque annuel, ce numéro spécial du *Bulletin* a pour objectif de bien préparer les mentalités au débat qui aura lieu sur la question pour que ce dernier soit le plus enrichissant possible. La raison d'être de la SQÉP n'est-elle pas de permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programme d'échanger entre elles, de contribuer au développement de l'évaluation et de constituer un centre de référence, d'action, et d'information sur les différents enjeux touchant l'évaluation de programme?

Je vous invite donc à la lecture, à la réflexion et au partage de points de vue et d'expériences sur un sujet passionnant dont les impacts sur notre future pratique sont multiples.

Hélène Johnson

N° de septembre 2003
Volume 16 n° 2



Direction :
Sylvain Bernier

**Collaboratrices et
collaborateurs :**

*Sylvain Bernier
Jacques Gagnon
Constance Herrera
Hélène Johnson
Nancy Porteous*

Équipe permanente :

*Yves Bannon
Sylvain Bernier
Sigrid Choquette
Fabrice Gagnon
Jacques Gagnon
Constance Herrera*

Tirage : 425



Au bout du fil

Sylvain Bernier :
ENAP

525, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 9E5
Tél. : (418) 641-3000 #6181
Télécopieur : (418) 641-3060
sylvain.bernier@enap.ca

Secrétariat :

55, rue des Aulnaies
Loretteville (Québec) G2A 1C9
Tél. / Télécopieur :
(418) 847-9850
Courriel : sqep@videotron.ca

Mot du rédacteur en chef

Une nouvelle équipe à la barre du *Bulletin*

Le *Bulletin* a toujours été l'outil de communication par excellence de la SQÉP. Au cours des dernières années, l'équipe de rédaction en place a entrepris d'accorder plus d'importance aux développements théoriques et à l'avancement de la recherche en évaluation. Les dernières publications du *Bulletin* illustrent bien ce changement d'orientation. Bien que l'on continue d'y accorder une place prépondérante à la pratique de l'évaluation, on y retrouve également un nombre grandissant d'articles fouillés sur des sujets variés qui touchent plusieurs aspects de la recherche en évaluation.

Le *Bulletin* est en voie de devenir une source d'information incontournable pour les évaluateurs québécois, tant au niveau pratique que théorique. De plus, tout comme nous, vous serez sûrement ravis d'apprendre que le *Bulletin* compte aussi parmi ses lecteurs des évaluateurs d'autres associations francophones d'évaluation. Cette marque d'appréciation confirme le rôle important que la SQÉP est appelée à jouer dans la diffusion de la connaissance en évaluation auprès des autres associations d'évaluation de la Francophonie.

La venue d'une nouvelle équipe de rédaction à la barre du *Bulletin* est donc le moment idéal pour la SQÉP de réaffirmer son intention de poursuivre le développement du *Bulletin*. Ainsi, la présente édition vise, dans un premier temps, à informer les membres du dépôt d'un mémoire à la Commission de la culture au moment même où est proposée aux parlementaires une réforme de l'accès à l'information. Dans un second temps, elle vise à stimuler l'intérêt des membres de la SQÉP en vue du prochain colloque annuel de la SQÉP qui aura pour thème la problématique de l'accès à l'information en évaluation.

Afin de promouvoir la diffusion de la connaissance en évaluation, la prochaine édition du *Bulletin* publiera, pour la première fois, les actes du colloque. C'est pourquoi nous encourageons tous nos lecteurs intéressés par le thème du prochain colloque à préparer une proposition de communication (voir l'appel de propositions de communication sur le site Internet pour plus de détails) et à nous le faire parvenir. Les personnes dont la communication sera retenue seront invitées à écrire un résumé de leur présentation qui sera publié dans la prochaine édition du *Bulletin*.

Sommaire

• Mot de la présidente.....	1
• Mot du rédacteur en chef.....	2
• Colloque Veille, Planification, Évaluation 2003	3
• Rencontre inaugurale de l'OICÉ	6
• La SQÉP présente à Lima comme membre de l'OICÉ	8
• Professionnalisation de l'évaluation de programme.....	12
• Forte participation aux colloques et activités de formation de la SQÉP.....	15

Conseil d'administration de la SQÉP

Hélène Johnson, présidente • Richard Marceau, vice-président •
Jacques Gagnon, trésorier • Sylvain Bernier, secrétaire • Yves Bannon, administrateur • Isabelle Brunet,
administratrice • Jim Cullen, administrateur • Jean-François Lehoux, administrateur • Patrick Moran,
administrateur • Josianne Moreau, administratrice • Simon Thibault, administrateur

Colloque Veille, Planification, Évaluation 2003

par Sylvain Bernier

Pour sa troisième édition, le colloque Veille, Planification, Évaluation (VPÉ) s'est tenu les 8 et 9 mai 2003 à l'ÉNAP-Québec et avait pour thème *La nouvelle reddition de comptes : un bon départ?* Le comité organisateur, formé conjointement par le Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques, le Groupe des responsables en analyse et évaluation de programme, la Société québécoise d'évaluation de programme, le Groupe de planification stratégique et l'École nationale d'administration publique, qualifie l'événement de vif succès. En effet, le colloque a connu un record d'assistance avec 171 personnes, dont un grand nombre provenait du milieu de l'évaluation.

Le troisième colloque VPÉ devait permettre aux participants de réfléchir au sens, aux enjeux et à la qualité de la nouvelle reddition de comptes. Pour ce faire, évaluateurs, planificateurs et veilleurs avaient l'occasion d'entendre le point de vue d'analystes et de spécialistes sur le sujet lors du panel d'ouverture. Anne Pelletier, adjointe à la secrétaire adjointe à la modernisation de la gestion publique au Sous-secrétariat à la modernisation de la gestion publique, Pierre Voyer, professeur à l'ÉNAP et spécialiste des indicateurs de performance, et Richard Marceau, professeur à l'ÉNAP et vice-président de la SQÉP, ont examiné et commenté la première cuvée des rapports annuels de gestion conçus dans l'esprit de la Loi sur l'Administration publique et présenté leurs conclusions lors de la session d'ouverture du colloque.

Par la suite, les participants étaient appelés à échanger sur la contribution de leurs fonctions respectives à la pertinence et à la qualité de cette reddition de comptes. Les échanges devaient porter sur la connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats (plan stratégique, plan annuel de gestion des dépenses, convention de performance et rapport annuel de gestion), sur leur participation à l'élaboration de ces outils ainsi que sur des améliorations qui pourraient leur être apportées. Pour chacune des fonctions représentées, un rapporteur était chargé de présenter, en fin de journée, les conclusions des discussions tenues en atelier. Au cours de l'après-midi, les présentations de Gaston Couillard, ex-directeur général des Services aériens et postaux, et de Aristide Bouchard, ex-directeur général du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, ont, pour leur part, donné l'occasion aux participants de partager l'expérience de dirigeants qui ont comparu en Commission parlementaire dans une perspective de reddition de comptes.

La seconde journée du colloque VPÉ débuta par la présentation de Yves Boisvert, professeur à l'ÉNAP et directeur du Laboratoire d'éthique publique de l'ÉNAP, qui avait pour titre *L'éthique, l'autre incontournable de la modernisation*. Cette présentation donna l'occasion aux participants de sopeser l'aspect éthique lié à l'articulation de la reddition de comptes. Après la pause matinale, la conférence

de Ghislain Thériège, président-directeur général de CO2 Solution inc., nous a permis de faire une incursion du côté du secteur privé et de comparer les façons de faire au chapitre de la reddition de comptes. Finalement, la conférence de Jacques Léonard, ex-président du Conseil du Trésor, qui portait sur la réforme de l'Administration publique dans une perspective politique, nous a permis de poser un regard éclairé sur la réalité de l'agenda politique sous-jacent à la réforme et à la reddition de comptes qui en découle. Pour conclure le troisième colloque VPÉ, Mariette Breton, directrice de la planification stratégique au ministère des Ressources naturelles et animatrice du colloque, a brossé une synthèse du colloque.

En somme, le troisième colloque VPÉ a été une occasion pour les participants de réfléchir, d'échanger et de dégager des pistes d'amélioration afin de poursuivre une nouvelle reddition de comptes enrichie et significative. Par ailleurs, afin de permettre à ceux et celles qui n'ont pu participer à l'édition 2003 du colloque VPÉ d'en apprendre davantage au sujet de la reddition de comptes, la SQÉP est heureuse d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent à la nouvelle reddition de comptes qu'ils trouveront sur son site Internet (www.sqep.ca) des liens vers les Rapports annuels de gestion de différents ministères et organismes québécois ainsi que vers les textes des conférences présentées lors du colloque.

Suite à la page 4



vin d'érable

205, rue Louis-Bazinet, Joliette (Québec) J6E 7J5

Téléphone/Télécopieur : (450) 756-1525

Courriel : kildare@vinerable.com

www.vinderable.com

Vu sous l'angle de l'évaluation de programme

Pour la première fois depuis son adoption, les rapports annuels de gestion des ministères et organismes publics de l'année 2001-2002 devaient être conçus dans l'esprit de la nouvelle Loi sur l'Administration publique. La troisième édition du colloque Veille, Planification, Évaluation (VPÉ) avait justement pour thème *La nouvelle reddition de comptes : un bon départ?* Le colloque, tenu les 8 et 9 mai 2003 à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) à Québec, a fourni aux participants l'occasion de réfléchir au sens, aux enjeux et à la qualité de la première cuvée des rapports annuels de gestion nouveau genre.

Pour y voir plus clair, nous avons eu l'occasion, entre autres, d'entendre le point de vue d'analystes et de spécialistes sur le sujet lors du panel d'ouverture et d'échanger en atelier sur la contribution de nos fonctions respectives à la pertinence et à la qualité de cette reddition de comptes. Quelles conclusions les évaluateurs peuvent-ils tirer de cette réflexion? Peut-on faire des parallèles entre l'expérience vécue au Québec et celles vécues sous d'autres juridictions? Existe-t-il des pistes de solution aux problèmes rencontrés?

Portrait de la première cuvée des rapports annuels de gestion

Le panel d'ouverture du colloque VPÉ a donné à trois spécialistes l'occasion de poser un regard critique sur la reddition de comptes dans les rapports annuels de gestion.

Tout d'abord, Anne Pelletier, adjointe à la secrétaire adjointe à la modernisation de la gestion publique, a présenté le bilan d'une analyse effectuée par le secrétariat à la modernisation de la gestion publique.

Les conclusions de cette analyse montrent que les rapports présentent trop d'indicateurs, que ceux qui y sont présentés n'expriment pas clairement ce que l'on souhaite mesurer, que le lien entre les résultats et les ressources investies n'est pas explicité et enfin que les rapports expliquent rarement les écarts entre les résultats obtenus et les résultats attendus.

Pierre Voyer, professeur à l'ÉNAP et spécialiste des indicateurs de performance, arrive sensiblement aux mêmes conclusions que Mme Pelletier. Il ajoute que les rapports annuels de gestion des ministères et organismes présentent des lacunes sur les plans de la présentation des résultats (graphiques, choix des indicateurs, etc.) et de la mise en perspective des résultats obtenus.

Richard Marceau, professeur à l'ÉNAP et spécialiste de l'évaluation de programme et de l'analyse des politiques publiques, a constaté que les rapports annuels traitent davantage des processus et des extraits des programmes que de leurs effets. Lors de sa présentation, il a surtout insisté sur l'ambiguïté de la notion de résultats dans la Loi sur l'Administration publique et de ses effets sur les rapports annuels de gestion. Au dire de M. Marceau, «des indicateurs de résultats, ça n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des indicateurs de cible». Par définition, les indicateurs nous renseignent sur l'état de la situation cible. Le résultat, c'est l'effet d'une intervention publique sur une cible. Pour illustrer ses propos, M. Marceau a eu recours à une métaphore plutôt inusitée.

Dans ce qui a été une image forte du colloque, M. Marceau a utilisé l'exemple de l'œuf pour montrer

comment on doit, à partir des indicateurs de cible, discerner le résultat d'une intervention publique. Selon lui, le résultat est situé dans l'indicateur de cible, comme le jaune est logé dans l'œuf. Il faut donc trouver un moyen d'extraire le jaune de l'œuf. En termes plus techniques, les évaluateurs diront qu'on a besoin d'une méthode, d'un devis, pour mesurer les résultats d'une intervention publique à partir d'indicateurs de situation. Le résultat est nécessairement l'aboutissement d'un calcul fait à l'aide d'indicateurs de cible. Or, l'évaluation de programme propose justement des méthodes et des techniques solides qui visent la mesure des effets nets (résultats) des programmes.

Place de l'évaluation dans la nouvelle gestion par résultats

Si le panel d'experts a fait ressortir l'utilité des méthodes en évaluation pour la gestion par résultats, les ateliers ont étalé au grand jour la place limitée qu'occupe la fonction évaluation au sein du processus de gestion par résultats.

La discussion de groupe portait sur les outils de reddition de comptes (plans stratégiques, plans annuels de gestion des dépenses, conventions de performance, rapports annuels de gestion). Elle a donné à plusieurs évaluateurs l'occasion d'exprimer ce qu'ils croient être un manque de considération à l'endroit de la fonction évaluation. Le message était clair : dans la majorité des ministères, les évaluateurs n'ont pas été consultés et n'ont pas participé à l'élaboration des outils de gestion par résultats. Du côté des veilleurs, même son de cloche. Doit-on alors s'étonner du fait que tant les uns que les autres affirment

peu utiliser ces outils? Bref, évaluateurs et veilleurs se considèrent, à toutes fins pratiques, plutôt en marge de la gestion par résultats.

Du côté des planificateurs, on semble, au contraire, se réjouir de la tournure des événements. Les planificateurs estiment qu'ils ont «pris connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats», qu'ils ont «participé à l'élaboration de ces outils» et qu'il «faudrait qu'un plus grand nombre d'employés dans les organisations en prennent connaissance et les intègrent». Autrement dit, il semble que les outils de gestion par résultats sont faits par et pour les planificateurs. De plus, ils exercent, dans plusieurs ministères, un contrôle important sur le processus de gestion par résultats et la reddition de comptes.

Au terme de l'exercice, une question demeure : si les évaluateurs possèdent les connaissances nécessaires à la mesure des résultats des programmes, une composante essentielle au succès de la réforme de la gestion axée sur les résultats, comment se fait-il qu'ils aient été peu impliqués dans l'élaboration des outils de reddition de comptes qui est au cœur de la gestion par résultats?

Place de l'évaluation dans d'autres juridictions

Le gouvernement du Québec n'est pas le seul à avoir entrepris le virage de la gestion axée sur les résultats. En effet, la démarche québécoise s'inscrit dans une tendance nord-américaine de réformes de la gestion gouvernementale axées sur la gestion par résultats.

Aux États-Unis, le Government Performance and Results Act (GPRA) de 1993 oblige les ministères et organismes publics à se doter de plans stratégiques quinquennaux qui doivent comprendre un résumé des évaluations de programmes utilisées dans l'établissement ou la revue des buts et objectifs ainsi qu'un échéancier des prochaines évaluations. De plus, le GPRA exige des ministères et organismes publics américains qu'ils fournissent des rapports annuels de

performance des programmes qui incluent les principales conclusions des évaluations produites dans les années couvertes par le rapport. Les évaluateurs ont donc un rôle important à jouer dans la gestion par résultats aux États-Unis.

Au Canada, le gouvernement fédéral s'est doté d'une politique d'évaluation dès 1994. Toutefois, le virage de la gestion par résultats a forcé le gouvernement d'Ottawa à redéfinir le rôle de l'évaluation. Pendant un certain temps, l'évaluation a vécu en parallèle avec la première tentative de réforme. Après avoir connu des problèmes semblables à ceux rencontrés au Québec à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral a finalement décidé d'inclure l'évaluation à sa politique de gestion axée sur les résultats de 2000 afin de renforcer la réforme de 1995.

Au Québec, la Loi sur l'Administration publique n'exige pas des programmes et politiques publics qu'ils soient soumis à une évaluation périodique. Elle stipule, par contre, que la gestion par résultats et la convention de performance sont de niveau stratégique. L'évaluation ne l'est-elle pas au moins autant? Si oui, pourquoi ne se retrouve-t-elle pas explicitement dans la Loi? C'est d'autant plus surprenant que l'évaluation ne fait pas que poser des questions stratégiques, elle offre des solutions théoriques, méthodologiques et techniques aux questions soulevées par la gestion axée sur les résultats.

Conclusion

Le troisième colloque VPÉ a été le théâtre d'une importante prise de conscience pour les évaluateurs. Le panel d'ouverture a montré l'inconsistance des rapports annuels de gestion par rapport à la notion de résultat et l'importance de la fonction évaluation dans l'identification et la mesure des résultats des programmes publics. Logiquement, on s'attendait à ce que l'évaluation joue un rôle de premier plan dans le nouveau cadre de gestion des affaires publiques. Pourtant, il n'en est rien. C'est d'ailleurs la con-

clusion que nous pouvons tirer des ateliers qui ont suivi le panel d'ouverture.

Tant que l'évaluation de programme ne sera pas intégrée à la Loi sur l'Administration publique, elle sera confrontée aux mêmes difficultés qu'elle a déjà éprouvées dans l'administration fédérale pendant la première vague de réforme. Mais ce n'est pas une raison pour refuser d'avancer. Au contraire, nous devrions nous inspirer des récents changements du gouvernement fédéral et de la politique de gestion par résultats mise en place chez nos voisins du sud il y a une décennie. Autrement dit, il faut intégrer la fonction évaluation dans la Loi sur l'Administration publique. À moins qu'un tel leadership et qu'une telle volonté ferme ne s'expriment, le plein potentiel de l'évaluation de programme ne pourra que difficilement être exploité dans le contexte actuel de la gestion par résultats. ■



Pensez-y...

Prix Reconnaissance de la SQÉP

Les récipiendaires du Prix Reconnaissance ont été, depuis 1996, Patrick Moran, Céline Mercier, Jacques Plante, Alain Saucier, Jean-René Bibeau, André Viel et François Champagne.

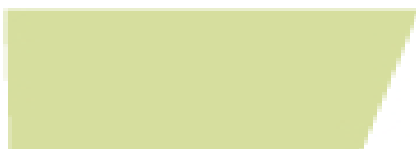
Nous attendons de nombreuses suggestions de nominations pour cette année.

N'y manquez pas !

Septembre 2003



Illes :



- Aux orientations à court, moyen et long terme
- À la vie démocratique
- Au partage des responsabilités
- Au développement et à l'évaluation de programmes
- Au développement des ressources humaines, financières et matérielles
- À la production et à la vente de biens et services
- Aux modes de gestion
- Au marketing et aux communications

**Vos conseillers en planification et développement
des services aux collectivités**



6956, rue Christophe-Colomb
bureau 104
Montréal
(Québec)
H2S 2H4

t.(514) 278 2855 - f.(514) 278 1926 - e.info@darvida.ca

m

La SQÉP à l'international

Rencontre inaugurale de l'OICÉ

Nancy Porteous, représentante canadienne sur le Conseil d'administration de l'OICÉ.

Du 28 au 30 mars 2003, la ville de Lima au Pérou était l'hôte de la rencontre inaugurale de l'Organisation internationale pour la coopération en évaluation (OICÉ). L'OICÉ vise à promouvoir la coopération entre les sociétés, associations et réseaux nationaux et régionaux d'évaluation. Pour ce faire, des représentants de 24 «groupes» d'évaluation (dont la SQÉP) en provenance d'Amérique Latine, d'Afrique, d'Australasie, d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Europe et de l'ancienne Union soviétique y ont assisté. Des observateurs provenant des divers organismes parrains étaient également présents. Parmi les sociétés et organismes qui ont appuyé l'assemblée, mentionnons la W. K. Kellogg Foundation, UNICEF, la Banque mondiale, le ministère du développement international du R.-U., le Fonds international de développement agricole, le *Global Greengrants Fund*, l'*American Evaluation Association* et d'autres groupes nationaux et régionaux qui ont envoyé leurs représentants. L'assemblée était une occasion de s'entendre sur les grandes lignes des modalités de fonctionnement de l'OICÉ et d'encourager, chez les participants, le perfectionnement professionnel fondé sur le partage d'expériences.

Comment l'OICÉ fonctionnera-t-elle?

Au cours de l'assemblée, on a cerné les activités prioritaires, discuté et approuvé en principe la constitution proposée, et élu un conseil d'administration provisoire pour diriger l'OICÉ pendant une période initiale d'établissement de 18 mois à deux ans; on a également élaboré un ensemble de

projets et de tâches à être complétés dans ce délai. On a aussi convenu que plusieurs des activités de l'OICÉ seraient «virtuelles» et s'effectueraient, dans la mesure du possible, par l'entremise d'Internet. En plus d'assemblées générales périodiques ouvertes à tous les membres de l'OICÉ, on s'attend à ce que certaines réunions régionales et des rencontres personnelles entre spécialistes s'avèrent nécessaires.

Une occasion d'apprendre les uns des autres

Les participants à l'assemblée ont eu l'occasion de discuter de différentes façons d'organiser les sociétés et les réseaux d'évaluation, de la mise à l'essai de la déontologie et des normes d'évaluation à l'échelle internationale, de la façon dont les évaluateurs ont traité la diversité linguistique et culturelle et de l'importance de la participation de la société civile et du développement des capacités dans le domaine de l'évaluation. Après l'assemblée, on a tenu des ateliers sur le rôle des modèles logiques, la participation à l'évaluation et les entrevues des groupes d'étude.

Responsabilités du conseil d'administration et du comité exécutif

Le conseil d'administration s'est réuni après l'assemblée et a choisi un comité exécutif reflétant le principe de la vaste couverture géographique. Les membres du comité exécutif pour la période intérimaire de l'OICÉ sont : président, Elliot Stern (Europe); vice-présidents, Zenda Ofir (Afrique), Marco Segone (Amérique Latine); trésorière, Nancy

Porteous (Amérique du Nord) et secrétaire, Penny Hawkins (Australasie). Les membres du conseil d'administration sont : Jean-Louis Dethier, Girmay Haile, Donna Mertens, Barbara Rosenstein, Nino Saakashvili, Carlos Salazar. Le conseil d'administration a créé quatre groupes de travail pour mettre ses projets en œuvre. Ces groupes examinent, entre autres choses, la constitution et l'incorporation de l'OICÉ, les activités et programmes généraux, les communications et la publicité, et enfin les finances et la collecte de fonds.

Comité organisateur de la rencontre

Une bonne partie du succès de l'assemblée inaugurale est due au travail d'un comité organisateur dirigé par Arnold Love et Craig Russon et présidé par Murray Saunders. Ce groupe a trouvé des appuis en faveur de la proposition de l'OICÉ, repéré des participants potentiels, élaboré l'ordre du jour de l'assemblée et levé des fonds pour permettre aux représentants des associations et réseaux de pays en voie de développement de se rendre à Lima. L'organisation officielle de l'assemblée a été gérée par Ada Ocampo et son équipe de PREVAL, un réseau d'évaluation latinoaméricain qui participe à des programmes d'aménagement rural à travers le continent.

Si vous désirez avoir des renseignements additionnels au sujet de l'OICÉ, faites parvenir votre demande à :

IOCEinformation@internationalevaluation.com

Suite à la page 8

La SQÉP présente à Lima L comme membre de l'OICÉ

Hélène Johnson, présidente de la SQÉP

La SQÉP est maintenant officiellement reconnue comme membre de la toute nouvelle Organisation internationale de coopération en évaluation (OICÉ), comme le sont 48 autres associations d'évaluation nationales ou régionales.

En effet, à la suite d'une demande de financement, l'ex-ministre aux Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Madame Louise Beaudoin, a accepté d'accorder un soutien financier au montant de 2 500 \$ pour permettre à la SQÉP de participer à l'Assemblée inaugurale de l'OICÉ qui a eu lieu à Lima, Pérou, du 27 au 30 mars 2003. Madame Beaudoin précisait dans sa lettre que, par cette aide, son ministère veut marquer l'importance qu'il accorde à la place du français dans les organisations internationales ainsi qu'au développement de la coopération en évaluation comme moyen de favoriser la bonne gouvernance des administrations publiques de la Francophonie.

L'OICÉ est une coalition d'organisations régionales et nationales d'évaluation du monde entier; ses membres sont donc les sociétés d'évaluation et non les individus membres de ces sociétés. La mission de l'organisation est de promouvoir la coopération entre les sociétés, les associations ou les réseaux d'évaluation nationaux et régionaux. Elle a comme but de légitimer et de fortifier les sociétés, les associations ou les réseaux d'évaluation de façon à ce qu'ils puissent mieux contribuer à la bonne gouvernance de la société civile et à fortifier cette dernière. Parmi les objectifs poursuivis, l'OICÉ entend contribuer à augmenter les capacités d'évaluation, élaborer des principes et des procédures d'évaluation, encourager l'émergence et le développement de nouvelles sociétés, d'associations et de réseaux d'évaluation et entreprendre des activités éducatives qui sensibiliseront le public à la pertinence de



Participants de la Francophonie à l'Assemblée inaugurale de l'Organisation internationale de coopération en évaluation (IOCE).

De gauche à droite :

Jack Batho, directeur de la programmation et de l'évaluation à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF); Jean-Charles Rouge, représentant du Réseau nigérien de suivi et d'évaluation; Hélène Johnson, présidente de la Société québécoise d'évaluation de programme; Jean-Louis Dethier, président de la Société wallonne de l'évaluation et de la prospective; Denys Baille, président de la Société française de l'évaluation.

l'évaluation. Dans un premier temps, la mise sur pied du site Web de l'OICÉ constituera un forum pour l'échange d'informations sur les méthodes et les théories dans le domaine de l'évaluation et facilitera l'accès à des exemples d'évaluation de haute qualité ainsi que la dissémination de pratiques d'évaluation efficaces. À moyen terme, le site permettra l'accès à une banque de ressources professionnelles constituée d'évaluateurs des sociétés membres.

En bref, trois journées d'échanges et de débats entre une trentaine de présidents et de présidentes d'associations ont permis d'adopter les statuts de constitution de l'organisation et de former le premier conseil d'administration de l'OICÉ. Le Conseil d'administration

provisoire élu à Lima inclut onze représentants des associations membres sur une base géographique. Ainsi, Nancy Porteous, ancienne présidente de la Société canadienne d'évaluation siègera au CA comme l'une des deux délégués de l'Amérique du Nord.

Ma présence à cet événement a fait en sorte de positionner la SQÉP pour qu'elle joue un rôle de leader mondial dans le domaine de l'évaluation de programme, et plus particulièrement au sein des pays de la Francophonie. En effet, j'ai profité de la présence des présidents Denys Baille (Société française de l'évaluation), Jean-Louis Dethier (Société wallonne de l'évaluation et de

Suite à la page 9

b La SQÉP présente à Lima (suite)

la prospective), Jean-Charles Rouge (Réseau nigérien de suivi et d'évaluation) et de celle de Jack Batho, directeur de la programmation et de l'évaluation à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), pour offrir la collaboration active de la SQÉP pour la mise sur pied d'un réseau francophone de l'évaluation.

À titre d'exemple, voici quelques objectifs que nous allons poursuivre à travers des échanges par courriel et des rencontres entre spécialistes issus des divers «espaces» de la Francophonie (Nord-Nord et Nord-Sud). Nous travaillerons avec les autres sociétés francophones d'évaluation pour favoriser :

- â une meilleure connaissance et appréciation de la réalité des compétences en évaluation (annuaire de ressources professionnelles) et de leur répartition dans l'espace francophone;
- â une meilleure connaissance des lieux et des outils de formation en français;
- â le partage d'expériences sur des domaines spécifiques, entre autres l'éducation, la santé et le développement durable;
- â la consolidation des réseaux informels en vue de leur éventuelle transformation en associations nationales ou régionales francophones;
- â les actions de coopération entre les sociétés d'évaluation déjà bien établies et les réseaux informels;
- â une meilleure prise en compte d'une dimension francophone dans les rencontres internationales consacrées à l'évaluation.

Pour conclure, c'est avec beaucoup de fierté que j'ai pu constater que l'expertise développée au Québec est reconnue indispensable pour assurer la diffusion de la théorie et de la pratique de l'évaluation et pour faciliter l'émergence de nouvelles associations nationales d'évaluation dans les communautés qui ont le français en partage. ■

Professionnalisation de l'évaluation de programme

par Jacques Gagnon

Dernièrement, un visiteur de notre site Web nous demandait s'il y a un titre officiel rattaché à une fonction d'évaluateur de programme.

Je lui répondais rapidement que l'évaluation de programme au Québec ne s'enseigne à l'université dans un programme complet que depuis quelques années, spécifiquement la maîtrise en évaluation de programmes de l'ÉNAP. Il y a également des options qui se rapprochent de l'évaluation de programme dans d'autres universités, par exemple en analyse des politiques, en mesure et évaluation ; de plus, de nombreux cours touchant l'évaluation se donnent ici et là.

Ceci fait que l'évaluation est encore dans l'enfance de l'art et que le titre d'évaluateur est surtout reconnu à ceux qui en ont fait beaucoup en pratique et qui s'affichent comme tel. Il n'y a pas de titre professionnel normé comme il en existe pour un médecin, un ingénieur ou un psychologue, et pas encore un titre professionnel reconnu comme pour un sociologue, un biologiste, un économiste.

Cependant, il existe depuis quelques années un fort courant pour une «professionnalisation» de l'évaluation de programme. La SQÉP en est consciente et encourage tant la promotion de l'évaluation dans toutes les sphères de la société que le perfectionnement de ses membres. Elle participe également, avec les autres régions, au projet que la Société canadienne d'évaluation (SCÉ) consacre à la réflexion sur le sujet.

En octobre 2002, la SCÉ a produit un rapport d'un comité très intéressant intitulé «Avantages, extraits et éléments de connaissance de l'évaluation» que l'on peut trouver à :

<http://consultation.evaluationcanada.ca/francais/pdf/ZorziCERapportDuplex.pdf>

Les objectifs du projet étaient d'appuyer la défense des intérêts et du perfectionnement professionnel de ses membres en identifiant les bénéfiques qui peuvent être attribués à l'évaluation de programme, les productions pour y parvenir et les connaissances et compétences nécessaires pour conduire des évaluations de qualité.

Les avantages ont été regroupés autour de cinq catégories : l'imputabilité, la prise de décisions, les connaissances et compétences, le changement social et la cohésion et collaboration. Les extraits sont très variés selon le type d'évaluation : évaluation des besoins; évaluation de l'évaluabilité; évaluation des processus; évaluation des effets et des impacts; évaluation de l'efficacité; participation des intervenants; extraits applicables à tous les types d'évaluation. Parmi les éléments de connaissance, on retrouve l'éthique, la planification et conception des évaluations, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données, les aptitudes interpersonnelles et à la communication, la gestion des projets.

Ce document circule présentement dans tous les chapitres de la SCÉ et est largement connu par les autres sociétés d'évaluation à l'échelon international. Il pourrait alimenter un éventuel exercice de planification stratégique au sein de la SQÉP, dont le prélude a été d'essayer de clarifier la mission de cette dernière. ■

Forte participation aux colloques et activités de formation de la SQÉP

par Constance Herrera

Activités de formation et dîners-causerie 2003

Activité	Présentée par	Date	Lieu	Nombre d'inscriptions
<i>Présentation du logiciel Sphinx</i>	Denis Hamel	24 février 9 mai	Université Laval ENAP de Montréal	52 10
<i>La recherche qualitative au service de l'évaluation de programme</i>	Gilles Valiquette	7 mars 25 avril	Université Laval ENAP de Montréal	31 17
<i>Le cadre logique : une matrice pratique pour la conception et l'évaluation</i>	Manuela Mendonça	5 juin	ENAP de Montréal	15
<i>Le comité de pilotage en évaluation de programme à la lumière de ses instruments</i>	Denis Allard	6 juin	ENAP de Québec	17

Colloques 2002-2003

Colloque	Thème	Date	Lieu	Nombre d'inscriptions
<i>11^e Colloque annuel de la SQÉP</i>	Quoi de neuf en évaluation de programme?	25 octobre 2002	ENAP de Québec	126
<i>Colloque Veille, Planification, Évaluation (en partenariat)</i>	La nouvelle reddition de comptes : un bon départ?	8 et 9 mai 2003	ENAP de Québec	171

Nous vous remercions pour votre participation et vous invitons à nous faire part de suggestions pour la tenue des prochaines activités. Si vous désirez offrir vos services comme formateur ou formatrice, communiquez avec les personnes responsables de la formation, soit Hélène Johnson à Québec (helene.johnson@vre.ulaval.ca) et Isabelle Brunet à Montréal (isabelle.brunet@sympatico.ca).



Nouvelles brèves

Site Web de la SQÉP

La SQÉP vous prépare une nouvelle interface de son site. Les technologies de l'information évoluent rapidement et la SQÉP doit se montrer vigilante pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de ses membres et mettre au profit de ses membres et de la communauté de l'évaluation en général les dernières technologies.

Le futur site qui devrait apparaître à l'automne se caractérisera notamment par une information riche et diversifiée. Il contiendra une banque des publications des derniers colloques et activités de formation, ainsi que les Bulletins de la SQÉP.

Il mettra également sur pied un espace de ressources professionnelles où les employeurs et les évaluateurs pourront présenter leurs offres et demandes d'emploi en évaluation.

Soyez aux aguets !

Nouveaux tarifs d'adhésion à la SCÉ-SQÉP

Les membres de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), qui appartiennent également à la Société québécoise d'évaluation de programme et les personnes qui veulent adhérer à la SCÉ voudront bien prendre note que la cotisation de la SCÉ a été augmentée lors de la dernière Assemblée des membres.

La cotisation, à partir du 1^{er} septembre 2003, sera :

Individu TPS)	110 \$	(102,80 \$ + 7,20 \$
Étudiant à temps plein TPS)	40 \$	(37,38 \$ + 2,62 \$
Aîné (60 ans ou plus) TPS)	57,50 \$	(53,74 \$ + 3,76 \$
Bibliothèque	145 \$	(135,51 \$ + 9,49 \$)

Une invitation spéciale aux étudiantes et aux étudiants

Dans le but de soutenir la relève, la Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP) offre une aide financière pour promouvoir la participation étudiante à son prochain colloque annuel.

Un soutien financier correspondant au montant d'inscription au prochain colloque sera offert aux étudiantes et aux étudiants dont la communication sera acceptée pour présentation au colloque. De plus, pour stimuler la prestation de communications de grande qualité, une bourse de 500 \$ sera attribuée à l'étudiante ou à l'étudiant dont la communication aura été jugée la meilleure par un jury composé d'évaluatrices et d'évaluateurs chevronnés. Les critères d'évaluation porteront, entre autres, sur la valeur intrinsèque de la

communication, les liens établis avec l'un ou l'autre des thèmes retenus pour ce colloque, la qualité de la présentation audiovisuelle et verbale ainsi que celle de la documentation d'accompagnement. La personne gagnante devra accepter de rédiger un résumé de sa communication pour publication dans un prochain Bulletin de la SQÉP (environ 2 pages). La bourse sera attribuée la journée même du Colloque.

Qui peut participer? Toutes les personnes inscrites à plein temps à l'automne 2003 dans un programme universitaire au Québec (fournir une preuve d'inscription) et intéressées par le domaine de l'évaluation de programme.

Comment participer? Présenter une proposition dans le cadre du présent appel d'offre en indiquant sous le titre la mention «concours étudiant».

Commandites pour le prochain Colloque de la SQÉP

Le colloque offre une occasion fort intéressante de faire connaître les produits et services des entreprises et personnes qui ont des points en commun avec la Société.

Comme au cours des dernières années, la SQÉP offre la possibilité aux membres et non-membres de s'inscrire comme commanditaires du colloque.

Si vous, l'un de vos proches ou une connaissance considérez cet événement comme une occasion de se faire connaître, la Société offre des arrangements d'affaire avantageux et abordables à cet effet. Pour en connaître plus sur ces forfaits publicité, nous vous invitons à entrer en contact avec madame Sigrid Choquette au Secrétariat de la SQÉP (418-847-9850).



*Les données sur les programmes publics
et les rapports d'évaluation :
des secrets trop bien gardés?*

12^e Colloque annuel

**Société québécoise d'évaluation
de programme**

**à l'École nationale d'administration publique
de Montréal**

Vendredi, le 24 octobre 2003

Tous les administrateurs publics et les évaluateurs en conviendront : les rapports d'évaluation contiennent une information stratégique pour l'organisation publique. Les produits de l'évaluation sont d'ailleurs sous haute surveillance parce que les observations, les constats et les recommandations qu'ils renferment sont lourds de conséquences, positives comme négatives, pour les programmes, les gestionnaires responsables, les parties prenantes et forcément les élus. L'appareil public est tenté de multiplier les procédures d'approbation des plans d'évaluation, des questions d'évaluation, des méthodologies et des devis, des demandes d'information, des analyses et des rapports eux-mêmes ainsi que de leur diffusion. Pour les praticiens de l'évaluation, l'accès et la diffusion de l'information constituent une problématique de tous les jours. Quelles sont les difficultés vécues par les praticiens de l'évaluation à cet égard? Quels sont les moyens actuellement disponibles et qui ont fait leurs preuves pour faciliter la pratique de l'évaluation comme consommatrice et productrice d'information? Quelles sont les règles institutionnelles pouvant permettre une fonction évaluation efficace et respectueuse des droits individuels et une reddition de comptes transparente qui sert pleinement la démocratie?

Pour ce douzième colloque, au moment même où sera proposée aux parlementaires une réforme de l'accès à l'information, il nous apparaît opportun que la SQÉP débattre de cette question puisque ses membres devront vivre avec les conséquences des décisions des parlementaires.

Surveillez le site Web de la SQÉP pour une information à jour sur le colloque